

## SOMMAIRE

### Parcours au lycée

Une nouvelle formation dans le sup : la classe prépa tertiaire post bac+2

### Admission Post-Bac APB

Actualités du calendrier

Le suivi des vœux avec votre compte APB

L'orientation active en ligne

Première découverte du sup : serious game en ligne

Des temps forts pour les équipes pédagogiques

Une journée d'immersion dans le sup

### Parcours dans le Sup

La licence AES : former les cadres des organisations contemporaines

Rendez-vous à l'uB

Des dispositifs pour enrayer l'échec en première année des études de médecine

Le semestre « rebond » après PACES

### Insertion professionnelle

Face à la crise, le diplôme reste un rempart efficace contre le chômage

### Vie de l'étudiant

CROUS : bourse et redoublement c'est possible

LokaviZ : un label de qualité

### Actualité

Ma voie littéraire

Dans vos agendas

### A lire

Quelques articles en libre accès dans le dernier numéro des cahiers pédagogiques qui porte sur le lycée

Analyse de la réussite en première année universitaire : effets des facteurs sociaux, scolaires et cognitifs

## Edito

La fin du lycée est, pour bon nombre des élèves de classe de terminale, un départ vers d'autres études : au-delà du choix post-bac se posent les questions liées à leur future vie d'étudiant(e) et à la rupture, plus ou moins grande, avec la cellule familiale. Des questions matérielles surviennent : logement, transport, restauration, financement...

Ces aspects préoccupent beaucoup les parents, souvent bien plus que nos élèves ! Or, les « bons » choix permettront d'assurer un environnement favorable à la réussite dans les études à venir. Ce sont autant de démarches complexes à mettre en œuvre. Avec le risque, au final, de renoncer aux études supérieures ou de limiter les projets des élèves.

De même, il est souhaitable que les parents et les lycéens se posent « les bonnes questions » sur cette marche progressive vers l'indépendance en gardant à l'esprit que les réponses restent à construire dans chaque famille.

Avec des partenaires et des parents d'élèves, une réflexion a été menée pour apporter certains éléments de réponse afin d'aider les familles à « faire le saut » de l'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la semaine de « l'expérimentation et de l'innovation », Monsieur le Recteur présentera le résultat de ce travail qui, nous l'espérons, viendra conforter l'accompagnement que vous menez avec vos élèves et leurs parents.

Michèle Caine  
IA-IPR - Cellule Vie Scolaire

## Parcours au lycée

### Une nouvelle formation dans le sup: la classe prépa tertiaire post bac+2

L'université de Bourgogne et le lycée Montchapet à Dijon proposent à la rentrée 2012 une année de classe préparatoire tertiaire post BAC+2.

Elle accueillera des étudiants qui ont réussi leur BTS ou DUT, qui ont de l'ambition et cherchent un parcours sécurisé et adapté à leur profil.

La transition entre un BAC+2 et une grande école ou des masters est une étape jalonnée de difficultés. Cette classe préparatoire permettra, en un an, de valider

une L3 AES mais aussi de préparer les concours parallèles des grandes écoles de commerce (Passerelle 2, Écricome Tremplin 2...), des IAE (Institut d'Administration des Entreprises) ou d'accéder aux meilleurs masters universitaires.

A l'issue de cette année préparatoire, grâce à la L3 délivrée conjointement avec l'université de Bourgogne, on pourra entrer directement en deuxième année d'école de commerce ou en master 1<sup>re</sup> année.

# Admission Post Bac (APB)

**A NE PAS MANQUER !**

## Actualités du calendrier APB

**Elèves**

**20 mars**

**FIN**  
de saisie des vœux  
d'élèves

**2 avril**

**DATE LIMITE**  
- d'envoi de dossier  
papier  
- de modification des  
données

**Du 8 au 10 mai**

**CONSULTATION**  
de la bonne réception  
des dossiers dans les  
établissements d'accueil

**7 juin**

**1<sup>ère</sup> PHASE**  
d'admission

**14 juillet**

**3<sup>ème</sup>**  
**PHASE**  
d'admission

**21 juin**

**2<sup>ème</sup>**  
**PHASE**  
d'admission

**31 mai**

**DATE LIMITE**  
Classement des vœux

**mars**

**avril**

**mai**

**juin**

**juillet**

**Enseignants**

**1<sup>er</sup> mars**

**DEBUT**  
des saisies des notes  
et appréciations

**4 avril**

**FIN**  
de la saisie des notes et  
appréciations

**7 mai**

**DATE LIMITE**  
de pointage des  
dossiers reçus

**5 avril**

**RECUPERATION**  
des listes de candidats  
inscrits

**24 mai**

**DATE LIMITE**  
de retour des  
classements des  
dossiers

**Professeurs Principaux :**  
**15 jours déterminants**

## Le suivi des vœux avec votre compte APB

Votre compte Admission Post Bac vous permet de faire le suivi des vœux des élèves dont vous êtes le professeur principal. Quelles formations ont-ils demandées ? Ont-ils bien validé leurs vœux et imprimé leurs dossiers ?

Le recueil de ces informations vous apporte une aide précieuse pour préparer l'entretien d'orientation ou/et le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre.

## L'orientation active en ligne

L'université a besoin de votre aide afin que les avis donnés dans le cadre de l'orientation active puissent être étayés et personnalisés.

Ainsi, sur votre compte APB, vous pouvez d'ores et déjà saisir en ligne votre appréciation sur la capacité de vos élèves à réussir au sein d'une licence à l'université.



## Première découverte du sup : serious game en ligne

Dans le cadre de l'orientation active au lycée, l'Onisep propose un outil de sensibilisation des élèves aux enjeux de l'inscription dans l'enseignement supérieur.

Les élèves de 1<sup>re</sup> et terminale découvrent de manière ludique les étapes et les règles de la procédure APB. Le joueur a pour mission de "coacher" un élève en simulant son année de terminale en vue de son admission dans l'enseignement supérieur.

Il a le choix entre six personnages incarnant chacun une filière et une voie.

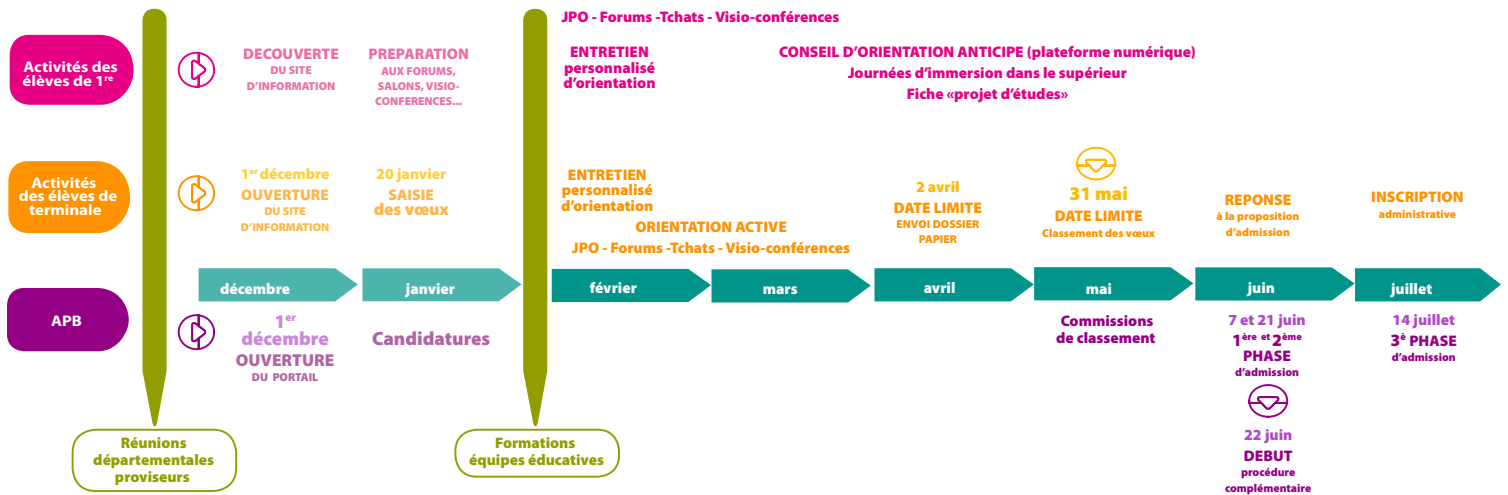
Ce jeu présente une simulation simplifiée de la procédure APB, mais ne reflète pas évidemment tous les éléments de la procédure réelle.

Source : ONISEP

Plus d'information sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Mon APB est en ligne depuis le 8 février, vous êtes invité/e à jouer sur [onisep.fr](http://onisep.fr) dans l'espace pédagogique du site.

# Des temps forts pour les équipes pédagogiques et les élèves



## Les Forums du SIO

### Les visio-conférences

Deux visio-conférences ont été réalisées à titre expérimental avec les lycées de Chalon-sur-Saône et les lycées du sud de l'Yonne.

Chaque enseignant a, dans un premier temps, présenté sa filière puis répondu aux questions des lycéens. Les enseignants des lycées présents ont fortement apprécié d'être en contact avec les enseignants de l'université.

Retrouvez la boîte à outil du SIO :

<http://orientation.u-bourgogne.fr/ressources/boite-a-outils-pour-les-enseignants-du-secondaire.html>

## Une journée d'immersion dans le sup

### Conseil d'orientation anticipé : mise en place de la journée d'immersion et de la « fiche projet d'études »

Depuis février, les élèves de première qui le souhaitent (une dizaine pour chaque établissement qui s'est porté volontaire) peuvent :

- bénéficier d'une journée d'immersion dans l'un des 19 établissements ayant une formation post-bac et participant au dispositif.
- répondre à un questionnaire en ligne

« fiche projet d'études » afin d'obtenir de la part des équipes pédagogiques un avis sur leur projet (chaque lycéen peut saisir jusqu'à 3 projets).

*Le questionnaire en ligne est opérationnel depuis début février :*

<http://orientation.ac-dijon.fr/lyceesup>

## Parcours dans le Sup

### La licence AES : former les cadres des organisations d'aujourd'hui

Par son aspect pluridisciplinaire, la licence AES attire des étudiants issus de tout type de baccalauréat avec une majorité de Bac ES dont cette filière est un débouché logique.

Cette filière a pour ambition de former par la voie universitaire de futurs cadres dotés de compétences nécessaires aux organisations d'aujourd'hui.

Polyvalents (économie, droit, gestion, informatique, communication et langues)... les diplômés d'AES peuvent assurer des fonctions transversales. En croisant de multiples points de vue, ce sont des interlocuteurs privilégiés de nombreux experts. Ils peuvent répondre aux besoins réels des acteurs de la décentralisation : collectivités territoriales, entreprises privées, associations, groupements...

Les diplômés de la licence AES exercent le plus souvent dans les secteurs des services suivants...

- les secteurs privés (banque, assurance, commerce, immobilier, GRH, , tourisme, culture...) le secteur social et associatif (cadre éducatif, gestion et direction de structure sanitaire et sociale, aide humanitaire).

... et dans les secteurs de services publics :

- la fonction publique d'Etat et territoriale (impôts, douane, collectivités locales, sécurité sociale, inspection du travail, enseignement...), la fonction publique hospitalière... sans oublier les institutions européennes.

Les deux premières années de la filière AES peuvent se faire à Dijon ou au Creusot.

S'inscrire dans la filière AES doit être une décision réfléchie afin d'être motivé et prêt à fournir un travail régulier, de manière autonome, ce qui est la clé de la réussite.

### Qui peut réussir en licence Droit ?

La filière Droit est particulièrement adaptée aux étudiants issus d'un bac général.

Ce champ disciplinaire nouveau, pour la plupart des étudiants, suppose une grande assiduité aux cours magistraux et aux travaux dirigés. Comme pour toutes les études universitaires, sens de l'organisation, sérieux et rigueur, notamment dans les travaux dirigés, pour les exercices classiques (commentaires d'arrêts, cas pratiques, dissertations) sont indispensables.

L'étudiant curieux et méthodique qui a une bonne maîtrise de la langue (écrite et orale), une capacité de travail importante, le goût de l'argumentation, a de bons atouts pour réussir.

La diversité des débouchés permet à l'étudiant de construire progressivement son projet pendant ses études universitaires.



Photo : site Internet uB

### Le service commun de la documentation réunit toutes les bibliothèques de l'uB

Une bibliothèque numérique,  
un portail documentaire avec  
des services et des revues en ligne.

Les BU des UFR droit-lettres, sciences-économies,  
médecine-pharmacie,  
B2 UFR Montmuzard et Chabot -Charny,  
La bibliothèque de l'IUFM,  
Les bibliothèques des IUT,  
La BU du Creusot

### Augmentation du numéris clausus :

En 2012 : 100 places de plus que les 3 dernières années en médecine pour toute la France.

Pour information en Bourgogne en 2011 : 421 places dont 212 pour médecine, 82 pour pharmacie, 30 pour odontologie, 70 pour masseur-kinésithérapeute, 27 pour sage-femme,

## Rendez-vous à l'uB

### Une découverte des bibliothèques universitaires pour les terminales

Suite au rapport « L'accès à la formation et à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures », le groupe de pilotage académique de la politique documentaire, a décidé d'axer sa réflexion sur la liaison lycée-université.

Un groupe de travail « LUNIDOC », a été créé pour mener cette réflexion et conduire des actions.

Ce groupe (Rectorat, uB, CRDP) s'est donné comme objectif de construire des actions favorisant l'accompagnement des lycéens vers une autonomie dans les apprentissages et ainsi préparer l'entrée dans le supérieur.

La réflexion est partie des postulats suivants :

- l'obtention du baccalauréat ne fait pas tout
- les néo-étudiants ont de réelles difficultés à s'adapter à l'université :
  - échelle des lieux,
  - multitude d'interlocuteurs,
  - absence d'encadrement.

- les étudiants connaissent peu et utilisent difficilement les ressources mises à leur disposition

- le lycée ne prépare pas suffisamment ses élèves à l'autonomie nécessaire dans le supérieur

Voici les préconisations du groupe :

- visite des bibliothèques universitaires,
- accompagnement des élèves dans leurs recherches d'information dans le cadre de dispositifs comme les TPE et l'accompagnement personnalisé,
- création de formations proposées aux professeurs documentalistes et disciplinaires,
- mise en ligne d'un travail collaboratif entre professeurs documentalistes et bibliothécaires sur le site de l'université de Bourgogne (parcours documentaires : TPE lycée-BTS...),
- la création d'un partenariat avec l'Expérimentarium pour la rentrée 2012.

Pour en savoir plus :

Une fiche guide :

[http://cdi.ac-dijon.fr/metier/liaison\\_lyc\\_u.htm](http://cdi.ac-dijon.fr/metier/liaison_lyc_u.htm)

## Des dispositifs pour enrayer l'échec en première année des études de médecine

Les études de médecine, pharmacie, odontologie (dentaire), masso-kinésithérapie, sage-femme et depuis la rentrée universitaire 2011, ergothérapie et psychomotricité, commencent par une PACES (première année commune des études santé).

L'année universitaire est organisée en semestres. Les enseignements du premier semestre sont communs à tous les étudiants (tronc commun) et au second semestre un tiers des cours sont spécifiques à la filière choisie par l'étudiant en fin de premier semestre.

Une première partie du concours (en janvier) porte sur le tronc commun.

La deuxième partie du concours (en mai) porte sur les unités spécifiques enseignées au cours du second semestre, un étudiant pourra concourir en vue d'une ou plusieurs filières.

Cette nouvelle organisation avec des épreuves classantes à l'issue du premier semestre a deux conséquences positives :

- permettre aux étudiants de présenter plusieurs concours et de multiplier leurs chances d'être reçus.

- permettre aux candidats classés au-delà de la 1000<sup>ème</sup> place d'être réorientés, grâce à un semestre « rebond », vers d'autres formations universitaires (par décision du président : pas plus de 15% du nombre d'inscrits).

Ce semestre permet une remise à niveau dans certaines disciplines et une réinscription à une formation universitaire (première année de licence ou de DUT).

## Le semestre « rebond » après PACES

**Quand ?** : du 13 février au 15 juin 2012

**Pour qui ?** : les étudiants qui arriveront en fin de classement à l'issue des examens de janvier.

Fin janvier 2012, 208 réorientations obligatoires, avec des moyennes aux épreuves du premier semestre comprises entre 0 et 4,8; 116 étudiants inscrits au semestre rebond dont 16 volontaires classés entre la 1 000<sup>ème</sup> et 1 200<sup>ème</sup> place.

**Objectifs :**

- développer des compétences transversales en langues, informatique, expression écrite et orale et découvrir d'autres filières de l'uB.

- permettre aux étudiants la consolidation des fondamentaux :

- expression écrite, orale, anglais, mathématiques ;
- formation de base en informatique et bureautique ;
- formation à la recherche documentaire ;
- projet professionnel et découverte d'autres filières.

**Et après ?** : pouvoir s'inscrire en L1 ou 1<sup>re</sup> année de DUT et bénéficier de certains ECTS dans la future L1. Une demande de réinscription en PACES pourra être examinée.

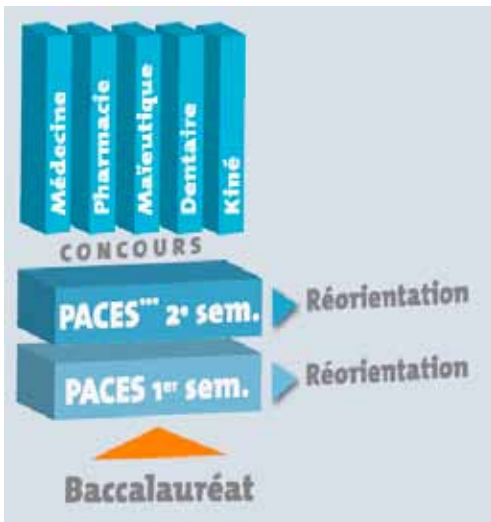


Schéma : site Internet uB

### Ne pas sous estimer l'orientation active en PACES

L'inscription à l'année de PACES est soumise à l'avis des enseignants, cet avis est souvent corrélé avec la réussite aux concours.

### Orientation active obligatoire en PACES : les avis donnés par l'université depuis 3 ans

Nombre total d'avis		Favorable	Favorable avec recommandation	Défavorable	
2009	médecine	1686	481	546	584
	pharmacie	404	152	181	59
2010 (1 <sup>re</sup> année PACES)		2226	595	695	785
2011 (1 <sup>re</sup> année PACES)		2483	694	687	1047

## Insertion professionnelle

### Face à la crise, le diplôme reste un rempart efficace contre le chômage

Année après année, les études conjointes de l'INSEE, de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) à l'éducation nationale et de la DARES (études recherche et statistiques) au ministère du travail aboutissent aux mêmes constats : mieux vaut avoir un diplôme et plutôt un diplôme de l'enseignement supérieur.

« En 2010, à l'issue de la formation initiale, les deux tiers des jeunes possèdent le baccalauréat ou un diplôme du supérieur.

L'insertion professionnelle des jeunes qui sortent du système éducatif reste très inégale selon leur niveau de formation.

Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes actifs diplômés de l'enseignement supérieur sont quatre fois

moins souvent au chômage que ceux ayant au plus un brevet des collèges. Ils perçoivent par ailleurs des salaires nettement plus élevés que les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire.

La crise a en revanche affecté le taux de chômage des jeunes, qui est brutalement remonté en 2009. En 2010, un à quatre ans après leur sortie de formation initiale, le taux de chômage des jeunes possédant au plus le brevet reste très élevé (44%).

Par comparaison, les jeunes diplômés du supérieur restent relativement épargnés par le chômage (11%) ».

Constats extraits de Formations et emplois, édition 2011 INSEE - Béatrice le Rhun DEPP ; Daniel Martelli INSEE ; Claude Minni DARES.

**à lire en totalité :**

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/FORMEMP11\\_b\\_diplome\\_.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FORMEMP11_b_diplome_.pdf)

## Étudiants : Pour demander une bourse, un logement, c'est maintenant !

Source : CROUS de Dijon  
[www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr)

Du 15 janvier 2012 et jusqu'au 30 avril 2012, c'est le moment de faire une demande de bourse et de logement sur [www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr) pour l'année universitaire 2012/2013.



Source : CROUS de Dijon

## Vie de l'étudiant

### CROUS : bourse et redoublement c'est possible

La bourse est maintenue en cas de redoublement ou de réorientation, au maximum trois fois dans le cursus.

Pour en bénéficier, il faut être assidu aux TD et présent aux examens. On peut toucher la bourse 3 à 5 ans durant le cycle de licence et 2 à 3 ans durant le cycle de master.

**ATTENTION**, on ne peut pas toucher plus de 7 années de bourses dans son cursus.

Si on obtient une licence en 5 ans, on a droit aux bourses seulement 2 ans durant le cycle de master (donc pas de possibilité de redoublement lors du master...).

Si on obtient une licence en 4 ans, on bénéficie encore de trois droits à bourse pour obtenir le master.

Si on obtient la licence en trois ans avec les bourses (donc sans redoublement), on n'a que trois ans pour obtenir le master en touchant une bourse.

**Le droit à bourse en cas de redoublement tient également compte des crédits ECTS :**

- La troisième année de droit aux bourses est utilisable dès lors que l'on a validé 60 crédits européens ;
- La cinquième année de droit aux bourses est utilisable dès lors que l'on a validé 120 crédits européens ;
- La sixième année de droit aux bourses est utilisable si on a obtenu la licence (soit 180 crédits européens).

### Lokaviz : un label de qualité

Le réseau du CNOUS et des CROUS permet, chaque année, à près de 60 000 étudiants de trouver un logement abordable chez des particuliers.

**Pourquoi ce label logement Lokaviz ?**

Pour les étudiants, il donne l'assurance d'être logé décemment, en confiance...

Pour les propriétaires, il leur permet d'afficher leurs biens, dans une centrale réservée au logement étudiant, gérée par les CROUS.

**L'obtention de ce label permet aux propriétaires de bénéficier des trois avantages suivants :**

- être partenaires d'un acteur reconnu (le réseau des CROUS) du logement étudiant ;
- le logement proposé est mis en avant sur le portail dédié du logement étudiant des CROUS ;
- recevoir des informations sur les montages des dossiers de garantie du risque locatif (GRL) ;

Pour prétendre à ce label les propriétaires répondent à un questionnaire d'auto-évaluation.

Ce questionnaire permet de vérifier rapidement si le logement répond aux critères du label.

## Actualités

### Ma voie littéraire

**Savez vous que management vient du vieux français ?**

A découvrir et bien d'autres idées reçues sur le site « ma voie littéraire », témoignages de professeurs, d'élèves, de directeurs d'écoles de management...

Si les études qui mènent au bac L sont souvent perçues comme « des études pour devenir prof », leurs débouchés se sont largement diversifiés :

- les universités offrent des parcours professionnalisants efficaces,
- les écoles de management sont intéressées par des profils atypiques,
- tout ce qui touche aux arts, à la culture, au tourisme, à la gastronomie sont des pans importants de l'économie qui intéressent les littéraires.

La banque d'épreuves littéraire (BEL) ouvre de nouvelles perspectives d'accès aux grandes écoles pour les étudiants en prépa littéraire (voir ci-dessous).

- Celsa université (Paris Sorbonne)
- Concours BCE (25 écoles)
- Concours Éricome (6 écoles)
- École nationale des Chartes
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT université Sorbonne Nouvelle)
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes Toulouse
- Université Paris Dauphine
- Institut de management et de communication interculturels (ISIT)
- Institut supérieur du management public et politique (ISMAPP)



<http://ma-voie-litteraire.onisep.fr/>

## Dans vos agendas



Apprentissimo  
Parc des Expositions -  
Dijon

avril 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

<http://www.bourgogne-ecobiz.fr/ccidij/lbzpaaffaires.nsf/EXMHP?ReadForm>

## A lire



### Quelques articles en libre accès dans le dernier numéro des cahiers pédagogiques qui porte sur le lycée

"Pour un continuum lycée-supérieur" : entretien avec A. Boissinot

"La mise en place de l'accompagnement" de F. Clerc.

[http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id\\_article=7664](http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id_article=7664), le lycée entre collège et enseignement supérieur

### Analyse de la réussite en première année universitaire : effets des facteurs sociaux, scolaires et cognitifs

L'objectif principal de cette recherche est de mieux comprendre l'articulation entre les différents facteurs qui agissent sur la réussite des étudiants au terme de la première année à l'université. Une originalité de la démarche est d'intégrer aux modèles explicatifs de la réussite, des indicateurs spécifiques des compétences des étudiants à leur entrée à l'université : mesures des performances académiques (niveau en compréhension de l'écrit) et des capacités cognitives.

Les analyses mettent en évidence le poids très fort du passé scolaire (retard scolaire, série et mention du bac) et du niveau en

compréhension de l'écrit. Les capacités cognitives ne jouent, à elles seules, qu'un rôle limité pour expliquer les différences de réussite entre étudiants. L'essentiel de l'influence de ces variables s'étant exprimé auparavant tout au long de la scolarité.

En outre, le fait que le choix de la filière repose sur un projet professionnel soit un facteur associé à la réussite est un résultat important dans la mesure où il vient nuancer les déterminismes liés au passé scolaire.

Sophie Morlaix et Bruno Suchaut, *Les Documents de Travail de l'IREDU*, n° 2012-2, janvier 2012

<http://iredu.u-bourgogne.fr/toute-lactualite/documents-nouvellement-mis-en-ligne/259-le-nouveau-qdocument-de-travail-de-lire-duq-est-en-ligne.html>

### Vos réactions

Cette lettre vous intéresse, vous est utile...

Toutes vos réflexions attendues sur :

[droidijon@onisep.fr](mailto:droidijon@onisep.fr)

La Lettre d'Information de l'ONISEP et du SAIO

Directeur de la publication : Pascal Charvet

Par déléguation : Laurent Hugot

Responsable de la publication : Onisep

Rédaction : Dominique Perreau, Anne Barnabé, Michèle Caine, Sophie Desseigne, Marie-Pierre Martin, Fanny Vaillaux, Claude Valtat

PAO : Julie Clément

Diffusion : SAIO



[onisep.fr/dijon](http://onisep.fr/dijon)

